

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN

DU 7 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept, le sept septembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Christine Favier, Maire.

## Présents :

Christine Favier (Maire), Patrick Riolino (1<sup>er</sup> Adjoint), Jacques Pineau (2<sup>ème</sup> adjoint), Anne Irwin, Yves Mignot, Catherine Gilioli, J.Noël Guéneau, Faustino Zanfoni et Marlène Guenot

Excusé :

Absent : J.Michel Doux et Nikola Mitic

Secrétaire de réunion : Patrick RIOLINO

Approuve la séance précédente

**Séance ouverte à 19h :**

## **Ordre du jour :**

- EGLISE
- DCE 2017
- Questions Diverses

## **EGLISE**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de conserver les objets mobiliers

Une réunion publique aura lieu le 07 octobre 2017 à 17h 00 à la salle des fêtes.

Mme GILIOLI Catherine mentionne la possibilité d'un dépôt à Tannay.

## **DCE 2017**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution de la DCE de 2017 qui sera affectée à l'aménagement du jardin pour la mémoire de l'église.

Une notification pour le montant de la DCE nous sera envoyée prochainement.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Pour les locations de la salle des fêtes**, Messieurs Pineau et ZANFONI :

- vérifieront l'état de la salle avant et après,
- relèveront le compteur électrique

Afin de remettre le chèque de caution.

## **Demande de marché privé de Monsieur Edouard JOHNSON :**

- le Conseil Municipal donne son accord pour organiser un marché de village dans un local privé de Monsieur JOHNSON sous conditions :

- de ne pas empiéter sur la voie publique
- de garder le périmètre des lieux propres
- de respecter la date d'ouverture qui est le 1<sup>er</sup> samedi du mois
- de communiquer à la mairie l'adresse exacte du marché privé et la liste des produits à vendre

Séance levée à 20h45